Nations Unies S/PV.8725



Conseil de sécurité

Soixante-quinzième année

Provisoire

8725e séance
Mardi 18 février 2020, à 10 heures
New York

Président :	M. Pecsteen de Buytswerve/Mme Delieux	(Belgique)
Membres :	Afrique du Sud	Mme Tayob
	Allemagne	M. Schulz
	Chine	M. Zhang Jun
	Estonie	M. Jürgenson
	États-Unis d'Amérique	Mme Craft
	Fédération de Russie	M. Safronkov
	France	M. de Rivière
	Indonésie	M. Djani
	Niger	M. Abarry
	République dominicaine	M. Singer Weisinger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Mme Pierce
	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Mme King
	Tunisie	M. Ladeb
	Viet Nam	M. Dang

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

20-04226 (F)







La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président : Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite le représentant du Yémen à participer à la présente séance.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d’urgence, à participer à la présente séance.

M. Griffiths participe à la séance d’aujourd’hui par visioconférence depuis Genève.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

À la présente séance, le Conseil entendra les exposés présentés par M. Griffiths, par M. Lowcock, ainsi que par S. E. Mme Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines, en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Je donne maintenant la parole à M. Griffiths.

M. Griffiths (*parle en anglais*) : Au Yémen, nous sommes aujourd’hui témoins de ce que nous craignons depuis longtemps. Depuis le mois d’octobre, j’ai informé à plusieurs reprises le Conseil de sécurité des signes d’espoir et de l’élan vers la paix que nous constatons. Mais dans le même temps, nous sommes tous parfaitement conscients qu’une recrudescence de la violence pourrait réduire à néant les progrès réalisés, éloigner les perspectives de paix et entraîner des conséquences humanitaires encore plus graves pour la population.

Depuis notre dernière séance en date (voir S/PV.8704), la situation militaire au cours du mois écoulé est devenue de plus en plus désastreuse. Les deux parties ont annoncé des objectifs militaires ambitieux et échangé des propos virulents. La plupart des combats violents ont eu lieu dans le district de Nehm de la province de Sanaa, et dans les provinces de Jaouf, de Mareb et de Saada. Les lignes de front qui étaient restées calmes pendant plusieurs mois ont été entraînées dans l’escalade. Les signalements de frappes aériennes et d’attaques aériennes transfrontalières ont considérablement augmenté.

Je suis bouleversé, comme nous devons tous l’être, par les informations faisant état de dizaines, et peut-être de centaines, de victimes civiles, ainsi que de déplacement de familles et de dommages à des écoles et à des hôpitaux. Les femmes et les enfants continuent d’être ceux qui pâtissent le plus des nombreuses attaques. Les journalistes et les militants de la société civile yéménites ont également continué de subir de fortes pressions et de sévères restrictions.

Les parties m’ont à de nombreuses reprises réaffirmé croire en une solution pacifique et politique au conflit. Mais la paix ne peut être tenue pour acquise. Pour y parvenir, il faut un engagement continu et la promotion d’un processus politique. L’escalade que je viens de décrire est en contradiction directe avec le désir des parties d’aller dans cette direction.

Les dirigeants des deux parties ont la capacité et la responsabilité de contenir la violence, de mettre un frein à la guerre des mots et de s’engager en faveur d’une désescalade plus durable. Avant la récente intensification de la violence, les parties, comme nous l’avons observé au Conseil, avaient considérablement réduit le nombre de frappes aériennes et d’attaques aériennes transfrontalières. Cette désescalade a eu d’importantes répercussions positives sur les perspectives de paix, et peut en avoir d’autres si les parties s’engagent en ce sens.

Je crains que les escalades ne menacent également les progrès réalisés à Hodeïda, qui est vulnérable à une intensification de la violence. En décembre 2018, les parties ont conclu, à Stockholm, l’Accord sur la ville de Hodeïda et les ports de Hodeïda, de Salif et de Ras Issa, fondé sur les objectifs communs consistant à éviter les opérations militaires dans la ville et à garantir le transit des marchandises humanitaires et commerciales par les trois ports. Nous ne devons pas perdre de vue ces objectifs.

Les escalades sur d’autres fronts ont intensifié les tensions et entraîné une plus grande instabilité à Hodeïda, mais n’ont pas encore eu de répercussions majeures sur la situation militaire générale, un fait positif mineur mais dont nous devons nous réjouir. La Mission des Nations Unies en appui à l’Accord sur Hodeïda, dirigée par le général Guha, s’efforce de maintenir la coopération entre les parties, malgré la persistance des difficultés opérationnelles et des restrictions à la liberté

de circulation. Cependant, je crains, et je sais que c'est également le cas de mon collègue le général Guha, que les escalades qui se produisent ailleurs ne remettent en cause les efforts qu'il déploie pour maintenir le calme à Hodeïda et ne détournent l'attention des parties de la mise en œuvre de l'Accord.

Malgré la situation militaire qui ne cesse d'être désastreuse, les parties ont fait des progrès importants dans leurs efforts visant à renforcer la confiance et à soulager celles et ceux qui souffrent. Entre le 10 et le 16 février, les parties se sont rencontrées à Amman et ont convenu d'échanger des prisonniers et des détenus, conformément au mécanisme d'exécution de l'accord sur l'échange de prisonniers convenu à Stockholm il y a 14 mois. Ce faisant, les parties s'engagent fermement auprès des familles qu'elles seront réunies avec leurs proches. Et c'est un signe que les parties sont prêtes à progresser et à prendre l'engagement de libérer, à terme, la totalité des personnes qui sont privées de liberté en relation avec le conflit. Je félicite sincèrement le Gouvernement yéménite et Ansar Allah de leur coopération positive et d'avoir fait les concessions nécessaires pour progresser. J'étais présent aux discussions et l'atmosphère propice à ces concessions était manifeste. Je remercie aussi la coalition, bien entendu, mais aussi le Royaume hachémite de Jordanie d'avoir organisé la réunion. Nous attendons tous avec impatience la concrétisation dès que possible des libérations convenues. J'ajouterais que, comme d'habitude, ce processus bénéficie de la valeur incomparable du Comité international de la Croix-Rouge, dont nous sommes très fiers d'être les partenaires.

Cette mesure positive fait suite à la libération de prison par Ansar Allah, avec l'aide de nos collègues de l'UNICEF, de 68 garçons croisés durant les opérations militaires. Ces derniers se trouvent actuellement dans des centres de soins provisoires et sont – je suis heureux de le dire – en train d'être réunis avec leurs familles. J'invite Ansar Allah à continuer, en collaboration avec l'ONU et l'UNICEF, de s'efforcer de mettre fin aux violations des droits de l'enfant.

En outre, durant la première moitié de février, les deux premiers vols organisés dans le cadre du pont médical aérien ont évacué 28 patients de Sanaa afin de recevoir des soins médicaux à l'étranger. Je salue à nouveau la coopération des parties et l'appui du Royaume d'Arabie saoudite à cette mesure humanitaire. Je remercie aussi le Royaume hachémite de Jordanie et le Gouvernement égyptien, qui vont accueillir d'autres patients.

Malgré ce signe d'espoir petit mais significatif, des milliers de patients ayant besoin de soins médicaux à l'étranger se trouvent toujours à Sanaa, où de tels soins ne peuvent leur être procurés. Dans leur intérêt, le pont médical aérien doit opérer de façon régulière, et il ne saurait être une solution temporaire. Je sais que ma chère amie et collègue, Mme Lise Grande, Coordonnatrice résidente et Coordinatrice de l'action humanitaire de Nations Unies pour le Yémen, et M. Altaf Musani, Représentant de l'Organisation mondiale de la Santé au Yémen, travaillent d'arrache-pied pour que ce soit le cas. Je suis sûr que les membres du Conseil espèrent comme moi que ces efforts porteront leurs fruits.

Dans l'ensemble, les progrès sur ces mesures humanitaires nous montrent que, même dans cette déplorable situation, les parties peuvent œuvrer de concert et s'asseoir à une même table pour atténuer les souffrances endurées par les Yéménites. Espérons que la confiance qui s'est instaurée entre elles ne n'estompera pas de sitôt. Mais, comme cet exposé le laisse croire, je crains que cette confiance et cette relation soient en train de devenir de plus en plus fragiles.

Je suis aussi profondément alarmé par l'absence de progrès concernant la menace que fait peser le pétrolier *FSO SAFER*. Nous en avons parlé déjà au Conseil. L'état de ce pétrolier se détériore de jour en jour. Toute brèche pourrait laisser échapper plus d'un million de barils de pétrole dans la mer Rouge, causant une catastrophe écologique et économique pour le Yémen et ses voisins. Nous sommes tous au courant de cette catastrophe potentielle.

Cette menace, que nous évoquons chaque fois que nous rendons à Sanaa, doit être réglée sur une base purement technique, sans politisation aucune. L'ONU est prête et disposée à dépêcher des experts techniques pour procéder à une évaluation objective et entreprendre les premiers travaux de réparation,qui doivent être immédiatement suivis par des arrangements permanents pour endiguer la menace et sécuriser ce navire.

Dans l'exposé que j'ai présenté en août dernier (voir S/PV.8598), j'ai informé le Conseil, et j'en ai un peu honte, qu'une date avait été convenue pour qu'une évaluation ait lieu dans le courant de ce mois-là. Mais elle n'a jamais eu lieu. La mission d'évaluation doit avoir lieu immédiatement, sans conditions et sans plus tarder.

Tout ce que j'ai entendu de la part des dirigeants yéménites au cours des près de deux années durant lesquelles j'ai eu le privilège de servir le Secrétaire

général et le Conseil à ce poste confirme un principe fondamental que je voudrais souligner aujourd'hui : la paix au Yémen ne peut découler que d'un compromis politique entre les deux parties, via un processus négocié par l'ONU, notre processus, dont nous parlons chaque fois que nous nous rencontrons. Elle ne sera pas dictée ou réglée à la satisfaction générale depuis une position de domination militaire. La participation de l'ONU à ce processus doit être inconditionnelle. Elle ne saurait être reléguée au second plan par rapport à des gains territoriaux, en particulier lorsque que nous savons – comme nous l'avons vu si clairement au Yémen – qu'il n'y a pas de solution militaire à ce conflit.

Que faire donc d'ici à ce que ce processus soit enfin lancé? Avec l'encouragement du Conseil, nous œuvrons activement à la réalisation de cet objectif et au rétablissement d'arrangements véritablement inclusifs de désescalade, mais nous savons qu'une réduction de la violence ne suffit pas. C'est là l'enseignement que nous avons tiré de l'expérience de ces deux derniers mois. Ce qu'il faut c'est que les parties se rallient autour d'une vision d'un Yémen post-conflit, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil.

Il est certainement opportun de rappeler ces éléments : un gouvernement réellement inclusif et un processus de transition politique; un arrangement militaire et un secteur de la sécurité qui protègent tous les Yéménites; la possibilité d'une reconstruction et d'une revitalisation des institutions et de l'économie du pays : et, enfin, l'acceptation que les hostilités doivent cesser même quand des divergences persistent. Il s'agit là d'objectifs raisonnables et réalisables, et ils ne sont pas un secret. J'insiste pour dire qu'il est temps de les rappeler ici et d'espérer les voir se réaliser rapidement quand la volonté politique sera réellement au rendez-vous.

Je suis parfois accusé d'être impatient, et nous voyons maintenant pourquoi. L'hésitation sur le volet politique ne fait que permettre aux tambours de la guerre de battre encore plus fort et aux provocations d'aller crescendo et de se multiplier. Le dur travail que les parties ont accompli risque sérieusement d'être anéanti. Les parties doivent avoir le courage – et je sais qu'elles n'en manquent pas – de renoncer à leurs objectifs militaires à court terme et de s'engager de façon durable, concrète et irréversible dans le processus politique.

Le Président : Je remercie M. Griffiths de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lowcock.

M. Lowcock (*parle en anglais*) : Dans les exposés que je présente chaque mois au Conseil sur le Yémen, je mets l'accent sur cinq questions prioritaires : premièrement, la protection des civils et le respect du droit international humanitaire; deuxièmement, l'accès et l'acheminement de l'aide humanitaire; troisièmement, le financement des opérations d'aide de l'ONU; quatrièmement, l'économie du Yémen; et, cinquièmement, les progrès vers la paix.

Comme M. Griffiths vient de le souligner, nous traversons une période extrêmement inquiétante au Yémen. Il en est de même concernant l'opération humanitaire. Commençons par la protection des civils. Les hostilités se sont considérablement intensifiées sur plusieurs fronts, notamment dans les gouvernorats de Mareb, Jaouf et Sanaa. Comme l'a dit M. Griffiths, ces régions avaient été généralement calmes ces deux dernières années.

Les combats dans ces régions ont déplacé plus de 35 000 personnes depuis le mois de janvier. Cette escalade, outre les affrontements dans d'autres endroits, a inversé la tendance décroissante des pertes civiles que nous avons observée au cours des précédents mois. Les évaluations donnent à croire que plus de 160 civils ont été tués ou blessés au Yémen en janvier. Samedi, des raids aériens auraient tué des dizaines de civils à Jaouf. La Coordonnatrice humanitaire Lise Grande a publié le jour même une déclaration concernant cet incident, et je m'associe à ce qu'elle a dit.

Il y a 10 jours, les hostilités ont gravement endommagé deux hôpitaux à Mareb et blessé un agent sanitaire. Ces hôpitaux avaient déjà été fermés à cause des combats dans cette région, privant 15 000 personnes de soins médicaux. Et à Taëz, Hodeïda, Saada et d'autres endroits, nous continuons tous les jours de recevoir des informations faisant état de civils tués, de maisons détruites, de fermes endommagées, d'enfants abattus par des tireurs embusqués, et d'autres horreurs. J'ai appelé pendant des mois à l'instauration d'un cessez-le-feu à l'échelle nationale. Cet appel est d'autant plus urgent aujourd'hui que la violence, comme M. Griffiths l'a dit, risque de prendre des proportions incontrôlables.

La deuxième question, c'est l'accès humanitaire. Je rappelle à tout le monde que le droit international humanitaire exige que les parties facilitent l'accès aux personnes dans le besoin. L'accès est essentiel si nous voulons continuer de sauver des millions de vie au

Yémen. Pourtant, l'espace dont nous avons besoin pour accomplir cette tâche est en train de rétrécir de tous côtés.

Dans le sud, les organismes humanitaires doivent attendre trop longtemps que leurs projets soient approuvés. Nous estimons qu'environ 30 % des projets d'organisations non gouvernementales (ONG) n'ont pu être mis en place l'année dernière parce qu'ils n'avaient pas été avalisés par le Gouvernement. Les efforts visant à mener une analyse multisectorielle des besoins se sont récemment enlisés. Nous demeurons également préoccupés par les règles que le Gouvernement envisage de mettre en place, qui limiteraient la capacité des organismes humanitaires à se déplacer en tant que de besoin dans le pays pour répondre à des besoins urgents.

Durant la semaine écoulée, le Gouvernement a restitué huit camions contenant des fournitures médicales qui étaient retenus par les forces gouvernementales à Mareb depuis le 30 janvier. Toutefois, après une inspection initiale, il semble que jusqu'à 70 % de ces fournitures aient disparu. Nous apprécions le dialogue engagé avec le Gouvernement sur toutes ces questions. Il convient cependant de souligner que nous avons des problèmes plus graves à gérer dans les zones contrôlées par les autorités d'Ansar Allah.

L'année dernière, les autorités d'Ansar Allah ont adopté plus de 200 régulations concernant l'action humanitaire. À la fin de l'année, le nombre d'incidents signalés impliquant des interruptions de l'assistance avait sextuplé. Environ la moitié de ces incidents concernaient des restrictions à la circulation des secours essentiels et du personnel, et environ un quart concernaient des tentatives d'influencer des décisions visant à déterminer qui recevrait de l'aide ou d'autres tentatives de s'ingérer dans les programmes.

Les autorités d'Ansar Allah ont demandé aux ONG de signer des accords qui seraient contraires aux principes humanitaires. Environ 40 % des projets d'ONG n'ont pas été approuvés l'année dernière – 10 % de plus que dans le sud. Il a également été suggéré que les ONG s'acquittent d'une taxe de 2 % pour financer l'organe de coordination de l'aide établi par les autorités. Cette situation est inacceptable. L'interruption de la plus vaste opération humanitaire mondiale serait fatale pour des millions de personnes.

Le Secrétaire général a publié une déclaration à cet égard la semaine dernière. Il a réaffirmé l'importance de la poursuite de l'opération humanitaire, et il appuie le maintien du dialogue avec toutes les parties intéressées afin que l'aide parvienne à toutes les personnes dans le besoin, conformément aux principes humanitaires. Une réunion importante a par ailleurs eu lieu à Bruxelles la semaine dernière avec la participation de collègues de l'ONU, d'ONG internationales importantes et de certains des principaux donateurs en vue de déterminer comment nous pouvons continuer de fournir une aide vitale en adhérant à nos principes, notamment les mesures qu'il pourrait être nécessaire de prendre du fait de l'ingérence et des blocages auxquels nous nous heurtons.

L'ONU souhaite intensifier le dialogue avec les autorités d'Ansar Allah à tous les niveaux et par tous les moyens possibles. La semaine dernière, les autorités d'Ansar Allah ont restitué des vivres qui avaient été saisis dans un entrepôt du Programme alimentaire mondial (PAM) à Hajjé. Elles ont également annoncé qu'elles renonçaient à la taxe de 2 %, et ont informé le PAM qu'elles appliqueraient un accord conclu de longue date sur l'enregistrement biométrique et d'autres questions. Nous saluons toutes ces annonces, et nous espérons qu'il y sera donné suite.

Il existe plusieurs autres problèmes, notamment, premièrement, l'approbation de projets, en particulier les accords conclus avec les ONG; deuxièmement, l'organisation d'évaluations urgentes, notamment pour mettre à jour les évaluations concernant la sécurité alimentaire; et, troisièmement, l'approbation d'un nombre croissant de missions de suivi. Des progrès doivent être accomplis à tous ces égards. Les principes humanitaires exigent que ces activités soient menées par des organismes humanitaires. Des consultations importantes sont en cours avec les parties concernées afin de couvrir tous ces aspects et d'autres questions.

Je réitère également ce qu'a dit M. Griffiths à propos du pétrolier *FSO SAFER*. J'ai mentionné cette question à 10 reprises dans les exposés que j'ai présentés au Conseil au cours des 12 derniers mois. Elle doit être réglée. Rien ne peut se passer sans la mission d'évaluation des Nations Unies. Donc, à l'instar de M. Griffiths, je recommande vivement une action urgente à cet égard.

En dépit de tous ces problèmes, l'opération humanitaire se poursuit. Le Programme alimentaire mondial a signalé qu'il continue de fournir une aide alimentaire à plus de 13 millions de personnes chaque mois. L'Organisation mondiale de la Santé effectue plus de 1,5 million de consultations médicales par mois. En outre, l'UNICEF et d'autres acteurs ont fait savoir que l'appui aux réseaux d'approvisionnement en eau

avait bénéficié à près de 4 millions de personnes par mois entre septembre et décembre 2019. Je félicite de nouveau les travailleurs humanitaires – en particulier le personnel yéménite – qui mènent cette intervention. Ils sauvent indéniablement des millions de vies.

Nul n'a suggéré que la situation d'urgence au Yémen s'était améliorée au cours de l'année écoulée. Toutefois, des évaluations essentielles restent bloquées, ce qui complique les efforts visant à adapter les programmes sur la base des données les plus récentes. Il est donc difficile de déterminer avec certitude s'il existe des poches importantes à l'intérieur du pays dans lesquelles les besoins ne sont pas satisfaits. À ce jour, on ne nous a pas signalé le retour de conditions de famine dans les zones à haut risque. Fin 2018, des informations dans ce sens nous étaient parvenues de nombreuses sources avant même la fin des évaluations officielles. Je pense que le volume élevé de l'aide acheminée a eu un effet positif. Néanmoins, en l'absence d'évaluations, nous ne pouvons évidemment pas en être certains. Enfin, sur ce point, je tiens à remercier tous ceux qui ont contribué à l'évacuation médicale des 28 patients mentionnés par M. Griffiths. Comme lui, j'espère qu'une solution plus durable sera bientôt mise en place.

Les organismes humanitaires peuvent continuer de sauver des millions de vies parce que nos donateurs leur fournissent l'argent nécessaire. Cela m'amène à mon troisième point, à savoir le financement de l'opération d'aide menée par l'ONU. Je tiens à remercier une fois de plus le Royaume d'Arabie saoudite, les États-Unis, les Émirats arabes unis, le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Union européenne et ses États membres ainsi que tous nos donateurs de leur appui. Tous les organismes humanitaires prennent très au sérieux la nécessité de rendre compte de l'utilisation de ces fonds.

Nous savons que le choix de fournir ou non une assistance est volontaire. Les donateurs font preuve d'une grande générosité dans le financement de l'opération humanitaire au Yémen. D'après mon expérience, cette générosité est basée sur deux facteurs. Le premier, c'est la conviction qu'il existe des besoins réels, et le deuxième, c'est la conviction que si des ressources sont mobilisées, elles parviendront aux personnes qui ont besoin d'aide. C'est pourquoi quiconque entrave ou pourrait entraver l'action des organismes humanitaires sur ces deux aspects doit comprendre le risque énorme que cela comporte de remettre en question la générosité des donateurs.

J'en viens à l'économie yéménite. Parce que les Yéménites dépendent presqu'entièrement des importations commerciales de vivres, de carburant, de médicaments et d'autres biens essentiels, il est essentiel que tous les ports restent ouverts. La plupart des importations de vivres et de carburant arrivent toujours par les ports de Hodeïda et de Salif. La quantité de marchandises qui transitent par ces ports est restée stable au cours des derniers mois. Grâce à un mécanisme d'importation commerciale de carburant géré par l'Envoyé spécial, le volume de carburant est tous les mois plus élevé que la moyenne précédente depuis octobre 2019.

Il est tout aussi important de veiller à ce que les marchandises importées soient abordables. Le rial yéménite se déprécie, ce qui signifie que le nombre de personnes qui peuvent se permettre d'acheter les biens, surtout les vivres, nécessaires à leur survie est en baisse. Un différend entre les parties à propos des billets de banque alimente une disparité entre le taux de change dans le sud, où 1 dollar vaut environ 650 rials, et dans le nord, ou 1 dollar vaut environ 595 rials. Fin 2018, la dépréciation rapide du rial yéménite a été un facteur clef qui a précipité le pays au bord d'une famine généralisée. Le Royaume d'Arabie saoudite a joué un rôle crucial dans la stabilisation du rial. Je l'en remercie, notamment d'avoir mobilisé 227 millions de dollars supplémentaires à cette fin. J'estime que cet appui restera nécessaire.

Ma dernière observation concerne les progrès sur la voie de la paix. La paix est le seul moyen de mettre fin à la crise humanitaire au Yémen. M. Griffiths vient d'informer le Conseil des risques importants auxquels nous sommes confrontés. Nous entrons dans la sixième année de cette guerre. Trop c'est trop!

Le Président : Je remercie M. Lowcock de son exposé.

Je donne maintenant la parole à l'Ambassadrice King.

Mme King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire rapport au Conseil de sécurité sur les activités du Comité créé par la résolution 2140 (2014), conformément au paragraphe 19 e) de ladite résolution. Le dernier exposé sur les activités du Comité remontant au 15 mai 2019 (voir S/PV.8525), le présent exposé couvrira la période allant du 16 mai 2019 à aujourd'hui.

Du 16 mai au 31 décembre, le Représentant permanent puis le Représentant permanent adjoint du

Pérou ont assuré la présidence du Comité. Durant cette période, le Comité a tenu des consultations le 23 août pour débattre du rapport à mi-parcours du Groupe d'experts. Quatre recommandations étaient adressées au Comité, parmi lesquelles deux ont été renvoyées au Groupe d'experts pour complément d'information, les deux autres ayant été approuvées par le Comité.

Par souci d'exhaustivité, je tiens également à rappeler que, pendant cette période, mes prédécesseurs ont donné suite, conformément à ce qui avait été convenu par le Comité, à trois des recommandations qui figuraient dans le rapport final du Groupe d'experts établi en application de la résolution 2402 (2018) (voir S/2019/83). Il s'agissait notamment de prendre contact avec, respectivement, le Chef du Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies et le Chef de la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) en vue de faciliter l'établissement d'un protocole d'échange d'informations entre le Mécanisme de vérification et d'inspection et le Groupe d'experts, d'une part, et entre la MINUAAH et le Groupe d'experts, d'autre part.

Ces recommandations concernaient également la possibilité de prendre attache avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires afin de doter le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies de la capacité analytique de repérer les réseaux recourant à de faux documents pour contourner l'inspection des navires.

La troisième recommandation suggérait d'envoyer une lettre conjointe à la Banque mondiale, au Fonds monétaire international et au Pacte mondial des Nations Unies pour obtenir leur point de vue sur la possibilité d'organiser une conférence pour aider le Gouvernement yéménite à appliquer les mécanismes de diligence voulue afin de gérer au mieux les mouvements de fonds et les importations de marchandises, conformément aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Enfin, durant cette période, le Comité a reçu deux rapports de mise en œuvre, respectivement du Panama et du Portugal. Le Comité a également continué de recevoir les rapports d'inspection des navires établis par le Mécanisme de vérification et d'inspection des Nations Unies.

Depuis mon accession à la présidence, le Comité a tenu des consultations le 10 janvier afin de débattre du rapport final du Groupe d'experts établi en application de la résolution 2456 (2019) (voir S/2020/70), qui a été transmis au Conseil de sécurité le 27 janvier.

Sur les 11 recommandations que contenait le rapport, cinq étaient adressées au Conseil de sécurité et six au Comité. Le Comité est convenu de donner suite à deux de ces six recommandations. Il a notamment été décidé que le Comité, à l'occasion du présent exposé, demanderait instamment à toutes les parties au conflit au Yémen de respecter strictement le droit international humanitaire, d'enquêter sur leurs membres qui commettent des violations du droit international humanitaire et d'engager des poursuites contre eux, ce que je fais au travers de ce rapport périodique.

Le Comité est également convenu de renvoyer une recommandation au Groupe d'experts pour complément d'information. Il a en outre mené à bien le processus d'examen de la demande de radiation de la liste soumise par les représentants légaux de M. Khalid Ali Abdullah Saleh au point focal du Secrétariat pour les demandes de radiation concernant la radiation de la liste du père de ce dernier, M. Ali Abdullah Saleh. Son nom restera inscrit sur la liste des sanctions du Comité.

La Présidente : Je remercie l'Ambassadrice King de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M[me] Pierce (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Griffiths, M. Lowcock et l'Ambassadrice King de leurs exposés. Je tiens une nouvelle fois à dire officiellement que nous soutenons sans réserve le processus dirigé par l'Organisation des Nations Unies et ses efforts pour ramener la paix au Yémen. Nous saisissons à nouveau cette occasion pour exhorter toutes les parties à coopérer de bonne foi et en lien étroit avec l'ONU pour mettre un terme au conflit. Nous nous félicitons à cet égard de l'annonce du 16 février sur la conclusion d'un accord initial concernant l'échange de prisonniers. J'ajouterai que, comme toujours, son application est essentielle.

M. Griffiths nous a parlé de l'importance de mettre un terme à la violence et à la souffrance pour que la paix s'installe. Le recul de la violence, amorcé en octobre, a été salué par la communauté internationale et par les Yéménites mais, comme la réunion d'urgence du Conseil de sécurité organisée le 28 janvier a permis de le constater, les violences récentes dans la province de Jaouf et le district de Nehm suscitent de profondes inquiétudes. Quels que soient les instigateurs de ces

violences, il est clair que les houthistes ont cherché à tirer parti de la situation, et c'est inacceptable.

En outre, pour rebondir sur les propos de M. Lowcock, la violence démontre le fait que le conflit se poursuivra jusqu'à ce que nous trouvions une solution politique. Nous encourageons donc les parties à redoubler d'efforts en vue d'entamer des discussions politiques. Afin de garantir l'efficacité des pourparlers de paix au Yémen et la viabilité de la paix, nous encourageons le développement d'une approche adaptée au contexte concernant la participation des femmes au processus, comme demandé dans la résolution 2493 (2019).

J'en viens maintenant à l'accès humanitaire. Nous partageons tout à fait les préoccupations formulées par M. Lowcock. Ce qu'il a dit sur le renversement de la tendance en matière de réduction du nombre de victimes civiles n'incite guère à l'optimisme. Nous approuvons ses remarques au sujet du droit international humanitaire, et je crois que ses mises en gardes au sujet des donateurs sont très salutaires. Le Royaume-Uni est de plus en plus préoccupé par les difficultés d'accès et les obstructions dans les zones contrôlées par les houthistes dans le nord du pays. Ces dernières semaines, les restrictions imposées par les houthistes se sont considérablement renforcées, tout comme la gravité des actes d'intimidation à l'encontre des travailleurs humanitaires de l'Organisation des Nations Unies et des organisations non gouvernementales (ONG). Conformément à la résolution 2451 (2018), les travailleurs humanitaires doivent être en mesure d'effectuer leur travail en toute sécurité et sans qu'il ne leur soit causé de tort.

À moins que ces restrictions et obstructions ne soient levées et que les actes d'intimidation ne cessent, les organismes des Nations Unies et les ONG risquent réellement de ne plus être en mesure d'apporter une aide vitale au cours des prochains mois. Il est urgent d'agir, et je souscris à ce qu'a dit M. Lowcock concernant l'évaluation des besoins. La déclaration du Secrétaire général du 12 février réaffirme l'importance de l'opération humanitaire. Je tiens à dire à quel point nous sommes reconnaissants à l'ONU du travail qu'elle accomplit pour faire en sorte que l'action humanitaire vitale puisse se poursuivre. Dans ces conditions de plus en plus difficiles, il est primordial que nous, la communauté internationale, continuions de soutenir ces efforts de manière coordonnée et cohérente.

Je voudrais également faire officiellement part de nos préoccupations concernant la Banque centrale du Yémen et le fait que ses réserves en devises seront très prochainement épuisées, ce qui aura des conséquences économiques, humanitaires et politiques majeures pour le Yémen. Il lui faut d'urgence une aide financière importante, de l'ordre de 1 à 2 milliards de dollars, pour éviter ce cas de figure. Nous comptons sur le Gouvernement yéménite pour élaborer d'urgence un plan crédible afin de rassurer les donateurs potentiels quant à leur investissement dans le peuple yéménite.

Je tiens à remercier le Groupe d'experts et à lui rendre hommage pour le travail inlassable abattu au cours des 12 derniers mois, et je veux souligner que le Royaume-Uni travaillera avec les autres membres du Conseil de sécurité et avec le Comité créé par la résolution 2140 (2014) pour donner suite à ses recommandations. Le Royaume-Uni prend note avec inquiétude des conclusions figurant dans le rapport final (voir S/2019/83) du Groupe d'experts concernant la présence d'armes d'origine iranienne au Yémen. Nous prenons également note des conclusions du Groupe d'experts sur l'attaque contre les installations de la Saudi Aramco à Abqaïq – à savoir que les forces houthistes n'avaient tout simplement pas la capacité de mener une telle attaque. Les conclusions du rapport sur les cas d'intimidation et de violence sexuelle à l'encontre des femmes dans les zones contrôlées par les houthistes sont également très préoccupantes. Cela est inacceptable et j'espère qu'une fois de plus, le Conseil condamnera de tels actes aujourd'hui.

Nous voudrions également faire part de nos préoccupations concernant le pétrolier *FSO SAFER* et souligner la nécessité urgente de régler cette question. Nous demandons instamment aux houthistes de donner leur autorisation pour que le pétrole soit retiré du navire ou pour que les réparations nécessaires soient effectuées, afin de ne pas continuer à faire peser une menace sur l'environnement. L'inaction persistante des houthistes face à cette question relève tout simplement de l'inconscience.

M[me] King (Saint-Vincent-et-les Grenadines) (*parle en anglais*) : Je remercie les intervenants de leurs mises à jour édifiantes de ce matin. Je saisis également cette occasion pour réitérer l'appui de Saint-Vincent-et-les Grenadines à M. Martin Griffiths et à son équipe dans leurs efforts résolus visant à trouver une solution à la situation difficile au Yémen, et les remercier de leur coopération et de leur coordination continues avec le Conseil.

M. Griffiths a commencé son exposé ce matin en déclarant qu'au Yémen, nous sommes aujourd'hui

témoins de ce que nous craignons depuis longtemps et que la situation est devenue de plus en plus grave. Ses propos donnent le frisson. Comme M. Griffiths, nous sommes très inquiets. Le mois dernier, Saint-Vincent-et-les Grenadines a attiré l'attention sur la détérioration de la situation humanitaire au Yémen et a exprimé ses préoccupations face aux entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire (voir S/PV.8704). Malheureusement, un mois plus tard, des informations tout aussi alarmantes sont de nouveau communiquées au Conseil, et nous sommes toujours préoccupés par les menaces sans précédent qui persistent.

À la même séance, M. Ramesh Rajasingham nous avait informés que les restrictions d'accès ont des répercussions sur 6,7 millions de personnes qui ont besoin d'aide dans tout le pays. Nous avons tous entendu, à plusieurs reprises, les griefs concernant le traitement réservé au personnel humanitaire et suivi des exposés qui soulignent comment ces restrictions paralysent les opérations humanitaires. Le peuple yéménite a assez souffert et a trop perdu. Des individus ont perdu leurs moyens de subsistance, des enfants ont perdu leur enfance et des parents ont perdu leurs enfants – et cela ne donne qu'une idée très superficielle de la gravité de la situation. Le Yémen est enlisé dans ce conflit depuis trop longtemps et nous ne pouvons pas permettre que la population perde ce qu'il lui reste d'espoir. On ne saurait trop insister sur l'importance de préserver l'aide humanitaire, car les entraves à l'accès ne font que prolonger les souffrances d'un grand nombre de personnes.

Nous rappelons les obligations découlant du droit humanitaire international, qui exigent un accès humanitaire sans entrave. En temps de conflit, en particulier, on ne peut pas déroger à ces principes sacro-saints. La communauté internationale doit poursuivre le dialogue avec toutes les parties pour encourager la facilitation active d'un accès humanitaire sûr et sans entrave, conformément au droit humanitaire.

Dans cet esprit, nous saluons les efforts déployés collectivement par la communauté humanitaire pour relever ces défis et garantir l'acheminement continu de l'aide humanitaire à des millions de Yéménites. À ce titre, nous prenons acte de la conférence des organismes humanitaires et des donateurs qui s'est tenue récemment à Bruxelles, où les participants ont appelé à la levée immédiate de toutes les restrictions, obstructions et interférences qui vont à l'encontre des principes humanitaires. Saint-Vincent-et-les Grenadines appuie sans réserve cette position et la réitère. Nous saluons et encourageons toutes les mesures prises par les parties qui contribuent à l'assouplissement des restrictions à cette assistance vitale.

Même si l'aide humanitaire est essentielle, elle n'est pas une panacée – cette aide ne fait que traiter l'un des symptômes du conflit. Pour parvenir à une solution durable et viable, il faut un accord de paix global. Nous appelons à la reprise du processus de paix, dont le besoin se fait cruellement sentir, et qui doit être inclusif et être représentatif de toutes les catégories de la société. C'est la seule façon d'éviter une nouvelle intensification du conflit, étant donné que la situation reste précaire, comme en témoignent la grave détérioration des conditions et la recrudescence des tensions. Le conflit au Yémen reste un conflit extrêmement complexe et multiforme, avec un large éventail d'acteurs, qui doivent tous se présenter à la table des négociations avec la volonté politique nécessaire pour parvenir à la paix durable dont les Yéménites ont tant besoin et qu'ils méritent. Nous nous faisons l'écho de l'opinion exprimée par M. Mark Lowcock, à savoir que cette situation est inacceptable.

Avant de conclure, je voudrais exprimer les préoccupations de Saint-Vincent-et-les Grenadines concernant le pétrolier *FSO SAFER*. Les risques environnementaux potentiels auxquels nous sommes confrontés sont sans précédent et trop graves pour ne rien faire. Il faut régler ce problème d'urgence et nous demandons instamment que l'accès nécessaire au pétrolier soit immédiatement facilité.

Je voudrais terminer sur une note positive en saluant les efforts qui sont déployés, car cela est également essentiel pour encourager les parties à agir. Nous nous félicitons de la facilitation et du début officiel des vols de secours, ainsi que de la mise au point d'un plan pour procéder à l'échange de prisonniers en application de l'Accord de Stockholm. De tels actes, qui reflètent une volonté de coopérer, font naître et nourrissent l'espoir que le Yémen pourra parvenir à la paix.

M. Ladeb (Tunisie) (*parle en arabe*) : D'emblée, ma délégation voudrait remercier M. Martin Griffiths, M. Mark Lowcock et l'Ambassadrice King de leurs exposés édifiants.

Malgré la situation précaire que le Yémen connaît depuis des années, les efforts déployés par la communauté internationale – en particulier l'ONU – depuis la signature de l'Accord de Stockholm ont conduit à une désescalade et à l'apparition de signes

positifs au cours des derniers mois, l'accent étant mis sur les moyens permettant de relancer des négociations politiques globales entre les parties. Toutefois, nous sommes vivement préoccupés par l'escalade récente de la violence et des affrontements, notamment dans les régions de Jaouf, de Mareb et de Nehm, qui a des répercussions négatives sur les civils et pourrait également avoir des incidences sur le processus politique et la situation générale, notamment l'aspect humanitaire.

Par conséquent, la Tunisie appelle les parties au conflit à conclure un accord de cessez-le-feu, à désamorcer la situation, à entendre la voix de la raison et à donner la priorité aux intérêts du Yémen. L'option militaire ne saurait être une solution, car elle ne ferait que compliquer davantage la crise et aggraver les souffrances du peuple frère yéménite, d'autant plus que cette escalade risque de s'étendre à d'autres fronts.

Dans ce contexte, nous réaffirmons la nécessité de poursuivre et d'achever la mise en œuvre des accords conclus à Stockholm, notamment l'Accord sur Hodeïda, l'accord sur l'échange de prisonniers et la Déclaration d'entente sur Taëz. Nous soulignons également qu'il importe de respecter l'Accord de Riyad et de mettre en œuvre ses dispositions. Par ailleurs, nous appelons à des efforts concertés pour créer les conditions propices à la reprise des négociations en vue d'un règlement politique et au lancement d'une période de transition conformément aux paramètres adoptés, à savoir l'initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les textes issus de la Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, afin de mettre fin à la crise, de rétablir la sécurité et la stabilité au Yémen et de sauvegarder sa souveraineté, son indépendance et son intégrité territoriale.

Nous réaffirmons une nouvelle fois notre soutien aux efforts de M. Martin Griffiths et de son équipe pour faire avancer le processus politique au Yémen. Nous nous félicitons de l'accord conclu à Amman, sous les auspices des Nations Unies, concernant le plan d'échange de prisonniers. Il s'agit d'un pas positif qui va dans le sens de la pleine mise en œuvre de l'Accord de Stockholm. Nous encourageons les parties concernées à prolonger cette dynamique constructive par des mesures de confiance.

En dépit des efforts régionaux et internationaux pour atténuer les souffrances humanitaires au Yémen, une évaluation de la situation dans le pays fait apparaître une détérioration des conditions humanitaires, en particulier du fait de la poursuite des hostilités. Les exposés d'aujourd'hui ont largement décrit la gravité de la situation et les lourds défis humanitaires qui se posent au Yémen. Mon pays souligne la nécessité de trouver une solution à la question du pétrolier *FSO SAFER*, compte tenu des risques environnementaux qu'il peut présenter pour la région. Nous condamnons toute politisation de la question.

La Tunisie appelle à l'intensification des efforts de secours et à la poursuite de l'aide humanitaire, qui doit être acheminée et livrée sans entrave aux bénéficiaires. Nous appelons toutes les parties à respecter le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Nous réaffirmons également la nécessité de garantir la sûreté et la sécurité des travailleurs humanitaires.

Mme Craft (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Griffiths et le Secrétaire général adjoint Lowcock de leurs exposés et des efforts que continuent de déployer leurs équipes. Je remercie également Mme King de ses commentaires.

Les États-Unis sont préoccupés par la lenteur de la mise en œuvre de l'Accord de Riyad. Nous appelons le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud à mettre rapidement en œuvre l'Accord, et nous nous félicitons de la poursuite des efforts saoudiens pour faciliter ce processus.

Nous sommes consternés par l'escalade actuelle entre les houthistes et la Coalition en appui à la légitimité au Yémen, dirigée par l'Arabie saoudite, ainsi que par la possible annulation des progrès vers une solution politique qu'elle laisse présager. Nous exhortons les parties à faire preuve de retenue et à abandonner la voie de l'escalade, comme elles semblaient prêtes à le faire il y a quelques semaines à peine. Les États-Unis s'inquiètent également de la prétendue interdiction par les houthistes des nouveaux billets en rials yéménites dans les zones qu'ils contrôlent, ce qui aura un impact dévastateur sur le taux de change et sur toute l'économie yéménite. Cette mesure ne fait que nuire aux Yéménites ordinaires et les houthistes doivent se décider à l'annuler.

En ce qui concerne les sanctions, le rapport publié la semaine dernière par le Groupe d'experts sur le Yémen du Comité créé par la résolution 2140 (2014) (S/2020/70) contient un certain nombre de conclusions ayant de graves implications régionales. Le Groupe d'experts a conclu que les houthistes n'avaient pas commis l'attaque du 14 septembre qui a visé des installations

pétrolières saoudiennes. En outre, le Secrétaire général a signalé dans son rapport sur l'application de la résolution 2231 (2015) que les drones utilisés pour l'attaque contenaient des composantes compatibles avec des drones iraniens connus. Une seule conclusion logique peut être tirée de ces constatations : c'est l'Iran qui a lancé l'attaque contre les installations de la Saudi Aramco depuis son territoire.

L'Iran continue également de saboter les perspectives d'une solution politique au Yémen. Pas plus tard que la semaine dernière, la marine américaine a intercepté 358 missiles et autres armes de fabrication iranienne en route vers les houthistes. Les preuves ont été mises à la disposition de l'ONU et d'autres partenaires internationaux.

Alors que nous appelons tous autour de cette table à la reprise des pourparlers, l'Iran montre son vrai visage en continuant d'envoyer des armes sophistiquées aux houthistes, en violation de l'embargo sur les armes imposé par le Conseil. Les États-Unis s'inquiètent également vivement de l'ingérence croissante des houthistes dans le travail des partenaires humanitaires dans le nord du Yémen, ce qui limite la capacité de l'ONU et d'autres organisations humanitaires de fournir une assistance aux Yéménites les plus vulnérables. Les mesures qu'appliquent les houthistes, y compris l'imposition d'un prélèvement de 2 ou 3 % sur chaque projet, sont assimilables à un rejet flagrant d'une intervention humanitaire fondée sur des principes. À ceux qui rétorquent que les houthistes ont accepté d'annuler la taxe sur les projets, je signale que les houthistes ont clairement fait savoir aux acteurs présents sur le terrain qu'ils comptent sur un financement, d'une manière ou d'une autre, de la part des organisations non gouvernementales (ONG).

Les États-Unis applaudissent les efforts de l'ONU et d'autres organisations humanitaires pour maintenir en vie les Yéménites vulnérables dans cet environnement restrictif. Toutefois, nous croyons comprenons que l'ingérence des houthistes ne permet désormais plus de garantir la fourniture d'une aide dans les zones sous leur contrôle. Dans ces conditions, par ailleurs parfaitement évitables, les donateurs se retrouvent face au terrible dilemme de savoir comment continuer à fournir une aide tout en restant soucieux de leurs contribuables. Nous pourrions pour notre part être contraints d'envisager de suspendre ou de réduire notre aide dans le nord du Yémen dès le mois de mars, à moins que l'ingérence houthiste ne cesse immédiatement et que l'accès aux populations vulnérables ne s'améliore. Nous continuons à demander aux houthistes de prendre des mesures pour garantir des conditions minimales pour les opérations humanitaires fondées des principes. Cela suppose notamment la levée des restrictions d'accès, la suppression des prélèvements illégitimes sur les projets d'aide, la possibilité d'évaluer et de surveiller sans entrave les projets, l'approbation des accords en souffrance avec les ONG et la mise en œuvre de l'enregistrement biométrique.

Les États-Unis soutiennent les efforts des Nations unies et d'autres organismes d'aide pour fournir une assistance humanitaire fondée sur les principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Nous adressons à nouveau aux houthistes l'appel que nous avions lancé le mois dernier. Tous les Yéménites dans le besoin sont en droit d'obtenir une assistance vitale. Les houthistes ne doivent pas nous mettre dans l'impossibilité de continuer à fournir une aide dans les zones qu'ils contrôlent. Les conditions à remplir sont claires.

En outre, nous demandons à nouveau aux houthistes d'autoriser les experts de l'ONU à monter à bord du pétrolier *FSO SAFER* afin de l'inspecter et d'effectuer des réparations, car ils estiment qu'il fait courir un grave risque de marée noire. Dans leur volonté de profiter de la situation, les houthistes bloquent les efforts de l'ONU pour évaluer les risques et y remédier, faisant ainsi courir le risque d'une catastrophe environnementale qui se transformerait rapidement en une catastrophe économique et humanitaire. Si cela venait à se produire, les houthistes en seraient les seuls responsables.

Sur une note plus positive, les États-Unis se félicitent que l'ONU ait pu organiser deux vols médicaux à caractère humanitaire pour transporter 31 Yéménites gravement malades vers la Jordanie. Nous remercions la Jordanie d'avoir aidé ces personnes vulnérables à recevoir des soins. Ces initiatives qui sauvent des vies sont essentielles et doivent se poursuivre avec le soutien précieux de la Jordanie et d'autres partenaires régionaux.

Nous saluons également l'annonce, le 16 février, que les parties sont convenues d'un plan pour mener à bien le premier échange officiel à grande échelle de prisonniers depuis le début du conflit. Nous les encourageons à parachever rapidement les étapes restantes avant de pouvoir procéder à cet échange. Nous espérons que cette évolution permettra aux parties de faire un pas de plus vers le règlement du conflit.

Pour conclure, nous renouvelons aujourd'hui notre appel aux dirigeants du Yémen pour qu'ils fassent reculer les hostilités. C'est le seul moyen d'en finir avec les souffrances et les destructions que subit le Yémen depuis beaucoup trop longtemps.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous tenons à remercier le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et l'Envoyé spécial Martin Griffiths de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire au Yémen. La Russie salue les efforts courageux de tous les organismes humanitaires présents dans le pays. Nous savons gré également à l'Ambassadrice Rhonda King de son rapport sur les activités du Comité créé par la résolution 2140 (2014).

Nous continuons de suivre de près la situation au Yémen, qui demeure très instable. Les lueurs d'espoir dans le processus de règlement sont assombries par les signes d'escalade de la violence et le prolongement de la crise. Les parties au Yémen semblent à nouveau être en pleine phase d'affrontement. Nous sommes préoccupés par le fait que les efforts pour stabiliser la situation soient au point mort. Alors qu'au début de l'année, nous nous sommes félicités avec espoir de la diminution des hostilités et des frappes aériennes, nous devons aujourd'hui constater que les hostilités armées se sont à nouveau intensifiées, avec des conséquences humanitaires désastreuses. Nous sommes convaincus qu'il ne peut y avoir de solution militaire au Yémen. Nous sommes d'accord avec M. Griffiths et avec les parties yéménites pour dire que la formule de règlement final doit être basée sur un compromis mutuel. Nous appuyons l'Envoyé spécial dans tous ses efforts de médiation. Nous nous félicitons des initiatives de paix visant à aider les parties yéménites à dialoguer. Nous considérons qu'il importe que l'ONU joue un rôle central dans le règlement de ce conflit et que ce rôle soit respecté par les parties. Le principe directeur doit être le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale du Yémen.

Nous prenons note des mesures prises par l'Arabie saoudite pour transformer la phase active du conflit au Yémen en phase de négociations. Nous considérons qu'il est important et nécessaire que toutes les parties à l'Accord de Riyad respectent scrupuleusement ses dispositions. N'oublions pas que l'unité du Yémen est une victoire du peuple yéménite. Nous sommes convaincus que la solution aux problèmes pourra être trouvée grâce à un dialogue sans exclusive entre toutes les forces yéménites, sans exception. Comme c'est le cas pour d'autres conflits régionaux, nous pensons que ce sont les Yéménites eux-mêmes qui doivent déterminer l'avenir de leur pays, en tenant compte des opinions de toutes les couches de la société.

Nous continuerons d'apporter notre concours aux efforts de médiation déployés par l'ONU au Yémen, notamment par l'intermédiaire de nos contacts avec toutes les forces politiques du pays et avec les parties intéressées, tant à titre national qu'en tant que membre permanent du Conseil de sécurité. Notre action est facilitée par les relations amicales historiques que la Russie entretient avec le Yémen et son peuple.

Nous prenons note de l'accord conclu entre les parties pour mettre en place un pont aérien médical pour le transport des Yéménites ayant besoin de soins médicaux. Nous estimons que cet effort est une initiative humanitaire importante, qui non seulement fournit une assistance concrète à une population dans le besoin mais qui peut également être un moyen important d'instaurer la confiance entre les parties. Une autre mesure similaire a été les progrès enregistrés dans l'accord sur l'échange de prisonniers, sur lequel on doit faire fond. Les parties au conflit doivent continuer d'avancer dans cette direction. Nous nous félicitons des efforts d toutes les personnes qui œuvrent au succès de ces accords.

Un cessez-le-feu est actuellement en vigueur dans la région de Hodeïda. Les navires commerciaux continuent d'entrer dans le port et d'y décharger leurs marchandises. Nous ne devons pas permettre que l'opération réussie entreprise à Hodeïda, qui a été le résultat d'efforts de longue haleine, soit compromise par une autre vague de déstabilisation.

La communauté internationale doit continuer de déployer des efforts collectifs pour mettre le conflit sur une voie politique et fournir l'aide nécessaire au peuple yéménite, qui a un besoin urgent d'assistance humanitaire. Nous sommes convaincus qu'une telle évolution sera bénéfique non seulement pour le Yémen, mais qu'elle garantira également la sécurité de tous les États de la région, car les hostilités armées au Yémen ne profitent qu'aux groupes terroristes. Nous appelons tous les Yéménites à unir leurs efforts pour lutter contre la menace terroriste.

Avril marquera le cinquième anniversaire du début de la guerre sanglante au Yémen. Ce conflit doit prendre fin. Cette date tragique doit nous encourager tous les Yéménites à entreprendre un processus politique et à trouver un compromis sur un ensemble de questions

fondamentales relatives au règlement que M. Griffiths vient de présenter dans son exposé. Nous sommes d'accord avec l'Envoyé spécial : toutes ces questions peuvent être réglées si la volonté politique nécessaire est au rendez-vous. Les parties yéménites doivent trouver la force de se rassembler dans l'intérêt de l'avenir de leur État, afin de forger un État moderne et prospère, qui offre des possibilités de développement durable. La guerre qui sévit au Yémen depuis cinq ans doit aussi inciter les acteurs extérieurs à consolider leurs positions et à aider plus activement les parties yéménites et l'ONU à trouver un compromis.

Au lieu de proférer des accusations, il vaut mieux revenir à une action diplomatique impartiale, en particulier appuyer l'action de M. Griffiths en paroles et en actes. Nous considérons que les discours anti-iraniens sont nuisibles et contre-productifs. À cet égard, nous voudrions rappeler aux membres du Conseil la résolution 598 (1987), par laquelle le Conseil de sécurité a prié le Secrétaire général, en coopération avec les États de la région, d'élaborer une architecture de sécurité pour la région. Nous appelons donc l'attention sur le concept russe de sécurité collective dans la région du golfe Persique. Nous demandons instamment à tout le monde de l'étudier et d'élaborer des mesures communes visant à désamorcer les tensions dans la région.

Les diplomates français ont présenté des idées constructives. Nous les examinerons attentivement. Nous sommes tous bien conscients de la proposition faite par les dirigeants de l'Iran. Une synthèse créative de ces idées nous permettrait d'établir une véritable base pour la coopération internationale. Le lancement d'une telle coopération contribuerait à mettre fin à la guerre au Yémen, à améliorer la situation dans le golfe Persique et à établir un dialogue entre les États arabes et l'Iran. Il s'agit pour nous de la seule voie possible.

M. Singer Weisinger (République dominicaine) (*parle en espagnol*) : Nous remercions M. Martin Griffiths et M. Mark Lowcock, ainsi que l'Ambassadrice Rhonda King, de leurs interventions, qui nous ont donné un aperçu très complet de la situation politique et humanitaire au Yémen. Nous leur réitérons notre reconnaissance pour les efforts qu'ils déploient tous les deux dans leur domaine respectif pour parvenir à la paix et répondre aux besoins urgents de la population touchée au Yémen.

Tout d'abord, nous sommes profondément préoccupés par l'intensification des hostilités qui a commencé à la mi-janvier et qui a entraîné le déplacement de milliers de personnes dans le centre du pays. Il est plus nécessaire que jamais de conclure une véritable trêve qui engage les parties envers une désescalade à l'échelle nationale. Nous réaffirmons que les parties au conflit ont l'obligation de respecter le droit international humanitaire et de s'abstenir d'attaquer les hôpitaux et les autres centres de santé. Ces attaques aveugles touchent particulièrement la population civile, dont le bien-être dépend des services fournis dans ces infrastructures. Nous sommes conscients de l'importance des pourparlers entre l'Arabie saoudite et les houthistes, étant entendu que ces pourparlers peuvent favoriser un cessez-le-feu et une cessation des hostilités.

Deuxièmement, nous sommes vivement préoccupés par la détérioration actuelle de la situation humanitaire. Nous réaffirmons que toutes les parties au conflit ont l'obligation de permettre un accès humanitaire sûr et sans restrictions. Cette crise humanitaire est rendue encore plus complexe par la situation climatique. Le fléau du criquet pèlerin menace le Yémen, ce qui pourrait avoir des conséquences très graves dans un contexte de sécurité alimentaire déjà fragile. On sait que ce fléau peut causer des pertes allant jusqu'à 100 % pour les cultures et pour le fourrage, entraînant une situation extrêmement alarmante et dangereuse. En conséquence, des mesures préventives s'imposent de toute urgence pour empêcher la propagation de ce fléau au Yémen. Nous appuyons les efforts déployés par les organisations compétentes pour éviter une situation pire que celle dont souffrent déjà les Yéménites, et nous sollicitons l'appui de la communauté internationale à cet égard.

Aujourd'hui plus que jamais, nous devons parvenir à un accord politique large et sans exclusive, fondé sur le respect mutuel et la pleine application des engagements pris. D'où l'importance de progresser dans la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm et de l'Accord de Riyad. Nous sommes heureux, à cet égard, d'apprendre que les parties ont convenu d'un plan détaillé pour mener à terme le premier échange de prisonniers à grande échelle jamais entrepris depuis le début du conflit.

Il n'y a pas de solution militaire au conflit yéménite. Nous convenons avec le Secrétaire général que nous devons renforcer notre capacité de médiation et nos outils de maintien de la paix, en plaçant le développement à long terme au centre de nos efforts.

Nous sommes conscients que dans le cadre du processus politique au Yémen, il faut garantir la participation des femmes et des jeunes et prendre en

compte leurs besoins. En effet, à cause du conflit, la production agricole au Yémen est de plus en plus prise en charge par les femmes, ce qui renforce leur participation à l'économie nationale, raison pour laquelle il importe de garantir leur participation au processus politique.

Pour terminer, nous nous félicitons du début des vols, pour des raisons de santé, depuis l'aéroport de Sanaa vers les pays voisins, où des patients, en majorité des enfants, peuvent recevoir les traitements dont ils ont désespérément besoin. Nous nous félicitons également de la libération de 64 enfants privés de liberté et du transfert de centres de détention à des acteurs civils. Ces deux mesures sont essentielles pour renforcer la confiance des populations dans le processus politique et pour atténuer leurs souffrances. Nous réaffirmons que seul un processus de paix inclusif, durable et crédible peut ouvrir définitivement la voie au développement et à la prospérité du peuple yéménite.

M. Schulz (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier Martin Griffiths et Mark Lowcock de leurs exposés détaillés et édifiants. Je voudrais également remercier l'Ambassadrice Rhonda King pour son travail et pour son rapport en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

Je voudrais dire quelques mots sur la situation au Yémen en général.

Nous condamnons fermement la résurgence de la violence dans le nord, qui est le fait de toutes les parties. Nous sommes profondément préoccupés par la poursuite des combats, en particulier dans le nord-est de Sanaa, aux alentours de Mareb et à Abyan. Nous appelons tous les acteurs à rompre le cycle de la violence et à participer sans délai et dans un esprit constructif aux efforts visant à désamorcer la situation. À cet égard, nous nous félicitons de l'accord sur un échange de prisonniers conclu récemment par les parties sous l'égide des Nations Unies.

Ces mesures de confiance, ainsi que les vols de secours, sans oublier le travail inestimable accompli par la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda, sont des éléments essentiels pour avancer sur la voie des pourparlers politiques. Nous encourageons les houthistes ainsi que le Gouvernement yéménite et la coalition à poursuivre sur cette voie. L'Envoyé spécial peut compter sur notre plein appui dans le cadre des efforts inlassables qu'il déploie pour encourager les parties à cet égard.

En tout premier lieu, toutes les parties doivent respecter strictement le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme, et protéger les civils ainsi que les infrastructures civiles. Ce sont les femmes et les enfants qui font les frais de cette situation militaire et humanitaire catastrophique. Tous les acteurs doivent atténuer leurs souffrances et donner la priorité à leurs besoins.

Nous sommes particulièrement choqués par les informations faisant état de violences sexuelles systématiques contre les femmes, en particulier dans les zones contrôlées par les houthistes. Ces actes sont inacceptables et ne doivent pas rester impunis. Comme pour toutes les violations des droits de la personne au Yémen, l'établissement des responsabilités demeure de la plus haute importance.

Les responsables politiques et leurs visions de l'avenir du Yémen doivent être jugés à l'aune de leur capacité de créer un environnement sûr, prospère et sain au profit du peuple yéménite, qui tienne compte des divers intérêts et groupes dans le pays. Toutefois, c'est plutôt le contraire que nous voyons aujourd'hui. Il faut sans plus tarder œuvrer de concert avec l'Envoyé spécial pour parvenir à un règlement politique permettant aux Yéménites de vivre en paix.

Je voudrais maintenant faire quelques observations concernant l'exposé présenté ce matin par Mark Lowcock, qui, une fois de plus, donne à réfléchir.

Nous savons tous que le Yémen et son peuple ont besoin d'urgence d'une assistance humanitaire à large échelle. Pourtant, dans certaines régions du pays, en particulier dans les territoires contrôlés par les houthistes, le personnel humanitaire est victime de traitements inhumains et les opérations humanitaires font systématiquement l'objet de restrictions, ce prive des hommes, des femmes et des enfants d'une aide dont ils ont désespérément besoin. De tels agissements sont cruels et déplorables. Nous sommes témoins de ces restrictions croissantes depuis trop longtemps. Il en résulte que l'aide n'est pas fournie à 8 millions de personnes qui en ont besoin. Ceci est inacceptable. Nous devons adresser des messages clairs et fermes aux autorités de Sanaa, sans plus attendre. Comme Mark Lowcock nous l'a rappelé encore une fois ce matin, sans respect des principes humanitaires et sans sécurité du personnel humanitaire, cette aide vitale ne peut pas et ne pourra pas être acheminée.

C'est pourquoi nous appelons à nouveau les parties, en particulier les houthistes, à honorer leurs obligations en mettant un terme à tous les actes de harcèlement du personnel humanitaire; en facilitant un accès sûr, rapide et sans entrave; en levant les restrictions bureaucratiques; et en approuvant les projets sans plus tarder.

M. Dang (Viet Nam) (*parle en anglais*) : Ma délégation voudrait remercier M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence; M. Martin Griffiths, Envoyé spécial pour le Yémen; et l'Ambassadrice Rhonda King, Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), de leurs exposés et de leurs mises à jour.

Il y a un mois, nous avons examiné ici au Conseil (voir S/PV.8704) la situation au Yémen, et nous avions constaté quelques signes encourageants. Malheureusement, une recrudescence des hostilités entre les parties à Sanaa, Mareb, Jaouf et dans d'autres régions ces dernières semaines a encore compliqué la situation et fait planer une menace sur le fragile processus de désescalade. Dans l'intervalle, la mise en œuvre des accords importants signés entre les parties continue d'être retardée à certains égards.

Nous partageons les vives préoccupations des membres du Conseil concernant la situation humanitaire au Yémen. Près de 250 000 Yéménites sont morts depuis 2015, dont 100 000 directement du fait des hostilités et 130 000 du fait de la faim et de la maladie. On estime à 4 millions le nombre de personnes déplacées à l'intérieur du pays en raison du conflit. Ces dernières semaines, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires a continué de recevoir des informations faisant état d'incidents qui ont fait de nombreuses victimes dans tout le pays.

C'est pourquoi le Viet Nam demande instamment aux parties au conflit, en particulier les houthites, de s'acquitter de leurs obligations au titre du droit international humanitaire et du droit international et de faciliter l'action humanitaire menée par l'ONU et ses partenaires. Les mesures nécessaires doivent être prises d'urgence pour protéger les civils et les établissements de santé. La fourniture de l'aide humanitaire doit rester l'une de nos priorités absolues et doit aller de pair avec les efforts visant à lancer des dialogues constructifs entre toutes les parties yéménites.

Il faut garantir un accès sans entrave à l'aide humanitaire. Nous nous félicitons des vols humanitaires qui, pour la première fois en trois ans, ont permis d'évacuer un groupe de patients yéménites de Sanaa vers la Jordanie pour y recevoir des soins médicaux spécialisés. À cet égard, nous voudrions remercier l'ONU, l'Organisation mondiale de la Santé, la Jordanie, l'Égypte et les autres acteurs pour leur dévouement et leur coopération. Nous nous félicitons également de l'accord conclu récemment par les parties belligérantes au Yémen pour procéder à l'échange de prisonniers.

Étant donné la situation précaire actuelle, nous voudrions réaffirmer qu'un règlement politique pacifique est le seul moyen de résoudre le conflit au Yémen. Je voudrais rappeler à cet égard ce qu'a dit dernièrement M. Martin Griffiths, à savoir que la paix ne peut découler que d'un compromis politique entre et parmi les parties. Nous demandons aux parties de redoubler d'efforts pour mettre en œuvre l'Accord de Stockholm et l'Accord de Riyad en vue de revenir à la désescalade et d'avancer vers un processus politique global et inclusif. À cet égard, nous saluons les efforts déployés par l'Envoyé spécial, la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda (MINUAAH) et le Comité de coordination du redéploiement. Nous demandons aux parties concernées d'assurer la sécurité du personnel et des activités de la MINUAAH, telles que définies dans son mandat.

La reprise des pourparlers de paix dépend de la volonté politique et des efforts de toutes les parties impliquées dans le conflit au Yémen. Pour sa part, le Conseil doit rester uni et appuyer fermement une solution politique globale, tout en étant attaché à la souveraineté, à l'indépendance et à l'intégrité territoriale du Yémen.

M. Jürgenson (Estonie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Griffiths et le Secrétaire général adjoint Lowcock de leurs exposés sur la situation politique et humanitaire au Yémen. Je remercie aussi l'Ambassadrice King de son exposé en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014).

La situation au Yémen demeure profondément préoccupante. Malheureusement, au cours du mois dernier, la situation en matière de sécurité au Yémen s'est détériorée du fait d'un nouvelle vague d'hostilités sur le front nord. Nous appelons toutes les parties au conflit à faire en sorte que les hostilités cessent immédiatement. La violence ne fait qu'aggraver la souffrance du peuple yéménite, qui traverse déjà la pire

crise humanitaire au monde. Des milliers de familles supplémentaires ont été forcées de fuir leurs foyers. Ces deux problèmes – les hostilités et les conditions humanitaires effroyables – doivent être réglés à titre prioritaire sans plus attendre.

Nous sommes extrêmement préoccupés par la poursuite des attaques contre des infrastructures civiles. Rien ne saurait justifier de bombarder des hôpitaux, comme cela s'est récemment produit à Jafra et Saudi, limitant l'accès aux soins médicaux pour 15 000 personnes. En outre, la frappe aérienne qui a touché la province de Jaouf samedi dernier a tué au moins 31 civils. Ces attaques aveugles constituent des violations claires du droit international humanitaire. Nous appelons toutes les parties au conflit à continuer de faire de la protection des civils une priorité.

Deuxièmement, le maintien des restrictions à la distribution de l'aide humanitaire au peuple yéménite constitue une autre atteinte au droit international humanitaire. Les tentatives d'intimidation des travailleurs humanitaires, les obstacles à leur travail, mais aussi les arrestations de travailleurs humanitaires doivent cesser immédiatement. Il est profondément inquiétant d'entendre les organismes d'aide et les donateurs dire qu'ils pourraient être contraints de restreindre ou d'interrompre la distribution de l'aide dans certaines zones. L'annonce par les autorités houthistes qu'elles prévoient d'annuler la taxe de 2 % sur chaque projet humanitaire marquerait un pas dans la bonne direction, car cette taxe est contraire aux principes de l'aide humanitaire.

Il est par ailleurs de plus en plus inquiétant que les représentants de l'ONU n'aient toujours pas été autorisés à se rendre sur le pétrolier *FSO SAFER*. L'accès doit être accordé afin de prévenir une catastrophe écologique dans la Mer Rouge.

En dépit de ces tendances majoritairement négatives, il me plaît d'entendre qu'il y a eu néanmoins quelques évolutions positives. Nous accueillons avec satisfaction l'annonce d'un accord en vue d'un échange de prisonniers à grande échelle, comme l'a indiqué le comité pour l'échange de prisonniers dimanche dernier. Cela représenterait une importante mesure humanitaire et une avancée vers la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm. Nous saluons également les premiers vols de secours depuis Sanaa. Nous exhortons les parties à continuer d'autoriser ces vols pour que les malades yéménites puissent recevoir les soins nécessaires.

Nous espérons que ces mesures de confiance si nécessaires contribueront également à la reprise de pourparlers officiels avec la participation du Gouvernement yéménite. Il est clair que le règlement de ce conflit ne peut être que politique. Nous appelons les parties à commencer à réfléchir à un règlement politique global sous les auspices de l'ONU, sans attendre et sans conditions préalables. Nous appuyons les efforts que déploie l'Envoyé spécial, Martin Griffiths, à cet égard.

Nous exhortons également le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud à surmonter les obstacles à la mise en œuvre de l'Accord de Riyad, qui est cruciale en vue d'avancer vers un règlement politique global au Yémen.

Mme Tayob (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Nous remercions l'Envoyé spécial Griffiths, le Secrétaire général adjoint Lowcock et l'Ambassadrice King, en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), de leurs exposés. L'Afrique du Sud réaffirme son appui à M. Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et à tous ses efforts visant à régler la situation au Yémen par des moyens pacifiques. L'Afrique du Sud remercie le Groupe d'experts de son rapport détaillé, qui couvre l'année 2019 (voir S/2020/70).

Ma délégation tient à redire qu'il y a un lien de cause à effet entre l'impasse politique, la terrible situation humanitaire et les conditions de sécurité. Notre intervention sera donc axée sur ces trois éléments.

Premièrement, en ce qui concerne le processus politique, l'Afrique du Sud exhorte les parties à s'engager en faveur d'un processus politique, ce qui n'est réalisable que sur la base du dialogue. La mise en œuvre de l'Accord de Riyad ne s'est pas poursuivie. L'Afrique du Sud réitère donc son appel à la mise en œuvre de cet accord vital entre le Gouvernement yéménite et le Conseil de transition du Sud, ainsi qu'à la pleine mise en œuvre de l'Accord de Stockholm de décembre 2018. À l'instar de l'Envoyé spécial Martin Griffiths, nous appelons les acteurs yéménites à s'unir autour d'une vision pour le Yémen fondée sur le règlement du conflit et le rétablissement de la paix dans le pays.

Deuxièmement, à propos de la situation humanitaire, l'Afrique du Sud salue le travail accompli par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés au Yémen afin de mettre en place un pont aérien pour les évacuations médicales entre Sanaa et Amman. Cet accord a été conclu avec la collaboration

de toutes les parties au conflit et montre que des progrès sont possibles lorsque la volonté politique est forte. Il est encourageant que le porte-parole de l'Organisation mondiale de la Santé ait indiqué que cette organisation couvrait les frais des traitements médicaux, les frais de transport ainsi que les frais de logement.

Cependant, il est tout aussi important de mentionner les restrictions aux opérations humanitaires dans le nord, qui continuent de causer un grand sentiment d'impuissance quant à la fiabilité de la fourniture de l'aide, le risque étant que cette aide soit suspendue. Nous appelons les parties au conflit à autoriser la circulation libre, régulière et sans entrave des vivres et des autres secours humanitaires et à ne pas prendre de mesures qui priveraient les civils de leurs droits à l'alimentation et aux soins de santé. À cet égard, nous rappelons aux parties au conflit qu'elles doivent prendre toutes les mesures qui s'imposent pour respecter les Conventions de Genève.

Troisièmement, pour ce qui est des conditions de sécurité, l'Afrique du Sud est consternée qu'après la forte dynamique politique et le calme relatif, la récente escalade des hostilités au Yémen ait ramené le processus de règlement du conflit à son point de départ. Le bilan des victimes continue de s'alourdir à mesure le niveau de violence et le conflit s'aggravent à Nehm, Mareb et Jaouf. À cet égard, l'Afrique du Sud appelle les parties à respecter le cessez-le-feu à Hodeïda et à contribuer à une cessation des hostilités sur l'ensemble du territoire. La cessation des hostilités au Yémen, ou ne serait-ce que dans certaines parties du Yémen, contribuerait grandement aux négociations en vue d'un règlement politique pour le pays.

Enfin, cette crise humanitaire sans précédent requiert de s'engager d'urgence en faveur d'un cessez-le-feu et d'œuvrer à un règlement négocié, pacifique et inclusif de la crise. Nous tenons à rappeler que la seule solution durable à ce conflit est un règlement politique dirigé par les Yéménites qui soit à la fois inclusif et juste et qui place les intérêts et le bien-être de tous les Yéménites au premier plan.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : La délégation chinoise tient à remercier l'Envoyé spécial, M. Griffiths, le Secrétaire général adjoint, M. Lowcock, et l'Ambassadrice King, Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014), de leurs exposés.

La Chine suit de près l'évolution de la situation sécuritaire, politique et humanitaire au Yémen. Nous félicitons l'ONU des efforts vigoureux qu'elle déploie pour faire avancer le processus politique et améliorer la situation humanitaire au Yémen. Nous appuyons le Comité 2140 et le Groupe d'experts dans l'accomplissement de leurs tâches.

Récemment, des affrontements se sont produits dans plusieurs endroits au Yémen, et on constate une escalade des opérations militaires, ce qui est inquiétant. Dans le même temps, nous notons que, en dépit de ce contexte, le Gouvernement yéménite et les représentants houthistes ont récemment conclu un accord à Amman, la capitale de la Jordanie, en vue d'un échange de prisonniers à grande échelle. Cela montre que les deux parties sont désireuses et capables de calmer les tensions au Yémen. La Chine se félicite de cette évolution et salue les efforts de l'ONU et du Comité international de la Croix-Rouge. Nous espérons que la libération des prisonniers aura lieu dans les plus brefs délais.

Nous appelons également toutes les parties au conflit à entamer un vaste dialogue et des consultations pour avancer vers la conclusion d'un cessez-le-feu, la cessation de la violence et l'instauration de la confiance mutuelle, entre autres éléments. En dépit des nombreux problèmes, le processus de règlement politique de la question yéménite doit se poursuivre. Toutes les parties yéménites doivent s'employer à relancer rapidement le processus de règlement politique sans exclusive dirigé par l'ONU. Le conflit au Yémen dure depuis cinq ans, et toutes les parties ont payé un lourd tribut durant cette période.

Au cours des deux dernières années, à l'issue de négociations difficiles, les parties ont conclu l'Accord de Stockholm et l'Accord de Riyad. Ces résultats sont louables et les engagements politiques qui ont été pris doivent être respectés par toutes les parties afin de maintenir l'élan en faveur d'un règlement politique.

La situation à Hodeïda reste tendue. Nous estimons qu'il importe d'aider la Mission des Nations Unies en appui à l'Accord sur Hodeïda à superviser le cessez-le-feu et à s'acquitter de son mandat. Nous exhortons toutes les parties à coopérer avec la Mission.

La mise en œuvre de l'Accord de Riyad est entrée dans sa deuxième phase, ce qui a une incidence directe sur la formation d'une coalition gouvernementale et sur la prochaine étape des négociations politiques. Nous espérons que tous les signataires de l'accord mettront

en œuvre le consensus en ce qui concerne les questions militaires et de sécurité et les autres domaines clefs. Dans le cadre de ce processus, il faut impérativement prêter attention aux points de vue des pays de la région et tirer parti de leur rôle. Les parties au conflit au Yémen doivent donner la priorité à l'avenir du pays et aux intérêts de la population, éviter une escalade des hostilités et sauvegarder conjointement la souveraineté, l'indépendance, l'unité et l'intégrité territoriale du pays.

La situation humanitaire au Yémen est grave et mérite beaucoup d'attention. Toutes les parties au Yémen doivent coopérer pleinement avec les opérations de secours humanitaire des Nations Unies et des organismes compétents, éviter de faire des victimes parmi les civils durant les opérations militaires et prévenir une détérioration potentielle de la crise humanitaire en raison des restrictions à l'accès humanitaire. La situation humanitaire a eu des incidences sur tous les aspects de la vie des populations - la monnaie et les prix sont instables; l'approvisionnement en vivres et en eau potable laisse à désirer et des maladies comme le choléra ne sont pas efficacement prévenues ou traitées. L'an dernier, le pays a également été frappé par une invasion de criquets pèlerins, qui a eu de graves conséquences sur sa production agricole.

La Chine est très sensible aux souffrances du peuple yéménite et lui a fourni une assistance par des voies multilatérales et bilatérales. Nous préconisons la promotion de la paix et de la stabilité par le développement dans les pays touchés par un conflit. Nous espérons que la communauté internationale, en plus de fournir des secours au Yémen, apportera également son appui au développement et à la reconstruction du pays en aidant à stabiliser les prix, et en fournissant une assistance en matière d'éducation et d'emploi et pour répondre à d'autres besoins économiques et sociaux. L'unité du Conseil de sécurité est une condition préalable essentielle au règlement politique de la question yéménite. Toutes les parties doivent améliorer la communication, surmonter leurs divergences, faire des efforts pour parvenir à un consensus et créer des conditions favorables à un règlement politique.

En ce qui concerne les sanctions, la Chine est toujours d'avis qu'elles ne sont pas une fin en soi. Le Comité créé par la résolution 2140 (2014) doit jouer un rôle constructif dans la promotion du règlement politique de la question yéménite. La Chine n'est pas favorable à l'introduction de questions compliquées s'agissant des sanctions, car cela ne ferait que saper l'unité du Conseil.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : À l'instar d'autres orateurs, je voudrais remercier l'Envoyé spécial Martin Griffiths, le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock et l'Ambassadrice King de leurs exposés importants. Ils nous ont tous fourni une mise à jour sur la gravité de la situation sur le terrain. S'il est vrai que des progrès notables ont été réalisés dans certains domaines, de nombreuses questions restent en suspens, voire s'aggravent. Néanmoins, nous tenons à exprimer notre profonde gratitude à l'Envoyé spécial et aux travailleurs humanitaires pour les efforts inlassables qu'ils déploient pour améliorer la situation et fournir une grande quantité d'aide malgré de nombreux défis. En réaction aux exposés, l'Indonésie voudrait mettre en exergue trois points.

Premièrement, je voudrais aborder la question de l'aide humanitaire. Nous sommes vivement préoccupés par la persistance des restrictions humanitaires imposées par les houthistes. L'obstruction de l'aide et des opérations humanitaires, par quelque partie que ce soit et pour quelque raison que ce soit, est inacceptable. Cela est particulièrement vrai au Yémen, où plus de 12 millions de Yéménites ont désespérément besoin de cette aide. Il est inconcevable que le peuple yéménite, qui est déjà victime de cette violence, soit maintenant aussi victime de la bureaucratie, de la paperasserie et d'autres obstacles.

C'est une tragédie impardonnable, étant donné que l'aide humanitaire représente une bouée de sauvetage pour 80 % de la population. À cet égard, nous exhortons les responsables du mouvement houthiste à coopérer immédiatement avec la Coordonnatrice des opérations humanitaires au Yémen afin de lever ce blocus et de créer un environnement favorable pour permettre aux travailleurs humanitaires de mener leurs activités efficacement.

Le deuxième sujet que je voudrais aborder est le processus politique et la situation en matière de sécurité. Nous voudrions réitérer notre appui à l'Envoyé spécial et saluer ses efforts. À notre avis, aucun progrès n'est insignifiant. Nous nous réjouissons d'apprendre qu'un accord a été conclu sur un plan détaillé pour procéder au premier échange officiel de prisonniers à grande échelle. Nous espérons que cet échange aura lieu bientôt afin que ces prisonniers puissent retrouver enfin leurs familles. Nous nous réjouissons également heureux d'apprendre qu'un vol de secours a été organisé et qu'il a pu transporter plus de 30 patients pour qu'ils reçoivent

des soins médicaux en dehors de Sanaa. Il s'agit d'un pas important en avant pour renforcer la confiance.

En outre, nous appelons de nos vœux des progrès à Taëz et une réduction de la violence au Yémen. Je partage les graves préoccupations de M. Griffiths concernant la récente escalade de la violence, qui risque de porter atteinte au processus politique. Je voudrais également reprendre à mon compte l'opinion qu'il a exprimée, à savoir que la paix doit être entretenue. Par conséquent, la récente escalade de la violence, qui a entraîné une augmentation du nombre de victimes civiles, est inacceptable. Si cette escalade se poursuit, elle affaiblira la confiance des deux parties dans la mise en œuvre de tous les accords qui ont été conclus.

Troisièmement, en ce qui concerne le pétrolier *FSO SAFER*, l'Indonésie est très préoccupée par le fait qu'après des mois et des mois de discussions sur cette question, aucun progrès majeur n'a été réalisé. L'équipe d'évaluation n'a toujours pas été en mesure d'accéder au pétrolier en déliquescence, dont l'explosion déclencherait une catastrophe environnementale. Ma délégation espère que l'équipe d'évaluation sera au moins autorisée à entrer dans le pétrolier. Toutefois, il est également essentiel que toutes les mesures nécessaires soient prises pour éviter une catastrophe. Les discussions sur les procédures pertinentes et les recettes pétrolières peuvent se poursuivre après que des mesures préventives urgentes auront été prises.

Pour terminer, ma délégation appelle les parties à intensifier leurs efforts pour éviter les pertes civiles et réduire les souffrances de nos frères et sœurs dans le pays, à tout le moins. Sauver des vies doit être l'objectif central de notre travail. En outre, le dialogue doit se poursuivre, dans l'intérêt de l'humanité. Je voudrais également réitérer le message du Secrétaire général adjoint Lowcock : trop, c'est trop.

Le calendrier ne cesse de changer et le temps passe, mais les souffrances du peuple du Yémen perdurent. Quand allons-nous mettre un terme à ce carnage?

M. de Rivière (France) : Je remercie l'Envoyé spécial et le Secrétaire général adjoint pour les affaires humanitaires pour leurs exposés et je leur réitère notre plein soutien. Je remercie également l'Ambassadrice King pour sa présentation. Nous ne cessons de le répéter : il faut mettre un terme aux souffrances de la population yéménite. Et pour cela, il n'y a pour cela qu'une seule voie : une solution politique globale et inclusive.

Nous sommes très préoccupés par les affrontements violents en cours dans le nord du Yémen, qui font de nombreuses victimes. Il convient d'œuvrer sans délais à la désescalade. Les échanges directs entre les parties doivent le permettre, et nous devons avancer vers une cessation des hostilités. Des mesures de confiance sont nécessaires. Les premiers vols d'évacuation médicale qui ont été mis en place de Sanaa vers Amman, début février, ainsi que l'accord annoncé le 16 février 2020 en vue d'un échange de prisonniers de grande ampleur sont de premières avancées. D'autres doivent suivre. L'Accord de Riyad doit désormais être pleinement mis en œuvre. Une situation dégradée dans le sud du Yémen ne profitera qu'aux terroristes.

Ces processus doivent aboutir à la reprise du dialogue politique en vue d'une solution inclusive pour l'ensemble du Yémen et de ses composantes. Le rôle de l'Envoyé spécial est central pour coordonner ces efforts. Tout doit être fait par ailleurs pour garantir l'accès humanitaire. Les parties sont tenues de respecter le droit international humanitaire. Les restrictions croissantes à l'accès humanitaire et les détournements de l'aide doivent cesser immédiatement. L'annonce de l'abandon par les houthistes de la taxe de 2 % sur les projets humanitaires est une première étape, mais beaucoup de progrès sont encore nécessaires. Il est essentiel que l'ensemble de la communauté humanitaire reste ferme sur le respect des principes humanitaires et soutienne le plan de réponse humanitaire mis en œuvre par les Nations Unies. C'était l'objet de la réunion de coordination des bailleurs de fonds les 12 et 13 février à Bruxelles.

Nous appelons enfin à ce que les Nations Unies puissent avoir rapidement accès au pétrolier *FSO SAFER*, qui représente une grave menace pour l'environnement.

La France restera pleinement engagée et mobilisée en faveur d'une solution politique à la crise yéménite et, plus largement, pour éviter toute escalade dans la région. Les autorités françaises s'y emploient auprès de tous les acteurs.

M. Abarry (Niger) : Je voudrais remercier M. Martin Griffiths pour son exposé sur les récents développements de la situation sécuritaire au Yémen. Le Niger salue et réaffirme son plein soutien à ses efforts inlassables en vue du retour de la paix au Yémen. Mes remerciements s'adressent également à M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, ainsi qu'à l'Ambassadrice de Saint-Vincent-et-les Grenadines, Mme Inga Rhonda King.

L'escalade observée au cours de ces derniers jours, avec des tirs de missile et des bombardements aériens, constitue un grave obstacle quant à la possibilité de la reprise du dialogue. Ma délégation exhorte les parties à plus de retenue pour donner une chance au processus politique et à la mise en œuvre des différents accords antérieurement passés par les parties, y compris la Conférence de dialogue national, l'Accord de Riyad de novembre dernier et les différentes dispositions de l'Accord de Stockholm de décembre 2018. La désescalade enregistrée il n'y a pas si longtemps prouve que, si les parties le veulent, elles peuvent créer les conditions propices à la recherche d'une solution politique.

Nous condamnons les violations du droit international humanitaire ainsi que les entraves à l'acheminement de l'aide humanitaire dans une région où près des deux tiers de la population ont besoin de cette assistance. Nous condamnons également les violences faites aux défenseurs des droits de l'homme et à d'autres acteurs de la société civile. L'évacuation d'enfants malades vers des hôpitaux, notamment en Jordanie, est un acte louable qu'il convient de répéter, car il peut contribuer grandement à la détente tant souhaitée.

De même, il convient de relever pour s'en féliciter que, malgré les accès de violence, l'aide humanitaire se poursuit et que des soins continuent à être dispensés grâce au courage et à la détermination des travailleurs humanitaires. Cette aide humanitaire, indispensable aux populations yéménites nécessiteuses, doit être poursuivie voire renforcée. À cet égard, je voudrais lancer un appel à toutes les institutions du système des Nations Unies afin qu'elles renforcent leur soutien à l'économie yéménite et qu'elles permettent au Gouvernement d'assurer le fonctionnement régulier des services essentiels de l'État.

S'agissant du processus politique, ma délégation encourage les parties à maintenir les canaux de dialogue et à renouer sans délai avec le processus politique, qui, on ne le dira jamais assez, demeure le seul moyen de parvenir à une paix durable.

M. Pecsteen de Buytswerve (Belgique) : Je vais à présent effectuer une déclaration en ma qualité de représentant de la Belgique.

La Belgique est extrêmement préoccupée par l'escalade de la violence au Yémen ce dernier mois, ayant mené notamment à l'un des incidents les plus meurtriers depuis le début de la guerre. Plus que jamais, il faut une reprise du processus politique. Les pourparlers entre l'Arabie saoudite et les houthistes constituent une bonne base, mais, à un moment donné, le Gouvernement du Yémen devra être impliqué dans les pourparlers et le processus devra être dirigé par les Nations Unies. Les prochaines étapes dans le processus politique doivent être entamées dans les meilleurs délais, sous les auspices des Nations Unies.

La Belgique salue le plan récemment agréé entre les parties à Amman pour la mise en œuvre de l'accord sur l'échange de prisonniers, qui pourrait signaler un premier pas vers ladite reprise du processus politique. Nous encourageons sa mise en œuvre rapide.

L'environnement opérationnel des acteurs humanitaires au Yémen, en particulier dans le nord, s'est rapidement détérioré et l'espace humanitaire se rétrécit considérablement. Des obstacles sont constamment imposés, entravant l'accès humanitaire et l'acheminement de l'aide. Le personnel humanitaire international et national est menacé et on déplore des attaques directes dans de nombreuses régions du pays. À l'issue de leur réunion à Bruxelles le 13 février, les donateurs ont réaffirmé leur plein soutien aux Nations Unies, aux organisations non gouvernementales internationales ainsi qu'aux autres acteurs humanitaires, qui opèrent dans des conditions extrêmement difficiles. Les participants ont unanimement déclaré que cette situation est intenable. Toutes les restrictions, obstructions et interférences violant les principes humanitaires doivent être supprimées, une fois pour toutes.

La Belgique note l'intention annoncée des houthistes de lever le prélèvement de 2 % sur les projets humanitaires et les exhorte à mettre cette annonce en pratique. Nous les appelons aussi à renoncer aux autres entraves rendant la distribution de l'aide humanitaire aux enfants et aux autres civils dans le besoin plus difficile. La Belgique se félicite des vols médicaux. La population civile doit être au centre de notre attention. Ce sont ces victimes innocentes, qui continuent de subir les effets les plus graves de ce conflit.

Une fois de plus, nous encourageons également les houthistes à donner enfin accès au pétrolier *FSO SAFER* afin de faciliter l'examen de la situation et d'éviter une possible catastrophe écologique.

Enfin, toutes les parties doivent respecter leurs obligations et leurs engagements découlant du droit international humanitaire et, le cas échéant, du droit international des droits de l'homme.

En tant que Président du Groupe de travail du Conseil de sécurité sur le sort des enfants en temps de conflit armé, nous nous félicitons de l'échange de lettres entre la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Virginia Gamba, et la Coalition en appui à la légitimité au Yémen. Sur cette base, il a été possible d'approuver et d'officialiser un programme d'activités assorties de délais mettant en œuvre le mémorandum d'accord de l'année dernière. Nous appelons à sa mise en œuvre par la Coalition aussi vite que possible.

Enfin, la semaine dernière, le Secrétaire général a présenté ici au Conseil le Guide pratique des Nations Unies à l'intention des médiateurs pour une meilleure protection des enfants dans les situations de conflit armé (voir S/PV.8721). Nous voudrions inviter les parties au conflit et l'Envoyé spécial Martin Griffiths à utiliser ce guide dans les pourparlers politiques qui, nous l'espérons, commenceront bientôt.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant du Yémen.

M. Al-Saadi (Yémen) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de l'accession de la Belgique à la présidence du Conseil pour le mois en cours. Je vous souhaite, à vous et à votre délégation amie, tout le succès possible. Je remercie également M. Martin Griffiths, Envoyé spécial du Secrétaire général pour le Yémen, et M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, de leurs exposés. Nos remerciements vont également à l'Ambassadrice Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines, pour les efforts qu'elle déploie en sa qualité de Présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 2140 (2014). Nous remercions d'ailleurs aussi les membres du Comité.

Le Gouvernement yéménite est désireux de parvenir à une paix durable conformément aux paramètres convenus, à savoir l'Initiative du Conseil de coopération du Golfe et son mécanisme de mise en œuvre, les résultats de la grande Conférence de dialogue national et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en particulier la résolution 2216 (2015).

Le Gouvernement yéménite a toujours exprimé son soutien aux efforts de M. Griffiths. Pour atteindre ce si noble objectif, nous avons participé de bonne foi à de nombreuses consultations et avons fait des compromis importants, dont le dernier en date en Suède. Nous avions espéré que l'Accord de Stockholm servirait de point de départ positif pour instaurer la confiance, atteindre la paix souhaitée par le peuple yéménite et mettre fin au conflit et aux souffrances humanitaires de notre patient peuple yéménite, provoquées par la guerre irresponsable menée par les milices armées houthistes appuyées par l'Iran.

Malheureusement, plus d'un an après sa conclusion, cet accord n'a abouti à rien. Nous sommes entrés dans une nouvelle phase d'escalade, d'exacerbation du conflit et d'intensification de la souffrance du peuple yéménite, en raison de l'imprudence des houthistes, de leur refus de respecter leurs engagements et de leurs tentatives de resserrer l'étau autour de la ville et du port de Hodeïda. En agissant de la sorte, ils traitent avec mépris les dispositions de l'Accord et les efforts de l'ONU. Ces milices ont commis davantage de crimes et de violations à l'encontre du peuple yéménite, face au silence évident de la communauté internationale. Elles ont ouvert de nouveaux fronts de guerre pour tenter de mettre notre peuple à genoux et de le soumettre à leur régime idéologique et sectaire, tout en mettant à exécution les desseins et projets iraniens au Yémen et dans la région.

La grave escalade pratiquée par les milices houthistes à Jaouf, à Mareb et à Nehm, et le fait qu'elles prennent pour cible des villes et des camps de déplacés, ainsi que des hôpitaux et des mosquées, causant ainsi la mort de nombreux civils, notamment des femmes et des enfants, soulignent leur intention de faire échouer les efforts de paix et de prolonger la guerre. En agissant de la sorte, elles méprisent de manière flagrante tous les efforts entrepris par l'ONU, notamment par le Conseil de sécurité.

Le Gouvernement yéménite réaffirme une fois de plus que la tenue de futures consultations dépend essentiellement de la réalisation de progrès réels et réalistes dans la mise en œuvre de l'Accord de Stockholm, ainsi que de la garanti de succès de ces consultations. Le Gouvernement yéménite salue les efforts déployés par l'Envoyé spécial Martin Griffiths et par le Comité international de la Croix-Rouge en vue de parvenir à un accord progressif pour la libération de prisonniers en vertu de l'Accord de Stockholm. Le Gouvernement yéménite a mené cet effort depuis le début selon le principe « tous contre tous », conformément aux instructions du Président de la République du Yémen, S. E. M. Abdrabuh Mansour Hadi Mansour,. Nous réaffirmons que cette mesure est purement humanitaire et qu'elle doit être mise en œuvre sans atermoiements,

conformément aux accords conclus lors de la réunion tenue récemment en Jordanie.

Le Gouvernement yéménite se félicite du rôle important joué par le Royaume d'Arabie saoudite, la dirigeante de l'alliance, dans la supervision et la mise en œuvre de l'Accord de Riyad. Le Gouvernement consent des efforts importants, comme demandé par le Président Hadi Mansour, pour mettre en œuvre les dispositions de l'Accord selon le calendrier convenu et sans aucune sélectivité. Le Gouvernement a pris toutes ces mesures conformément au calendrier signé, et il attend avec impatience de prendre des mesures aboutissant à la mise en œuvre de l'Accord et de concourir aux efforts visant à venir à bout des desseins irano-houthistes.

Les pratiques des milices houthistes contre les organisations et les travailleurs humanitaires, qui consistent notamment à voler et à piller l'aide humanitaire, à contrôler sa distribution, à détenir et à intimider les travailleurs humanitaires, à saper l'action humanitaire, à priver certaines régions de leur aide et à imposer des mesures et des prélèvements sur l'aide humanitaire, exigent que la communauté internationale adopte une position ferme et décisive pour mettre fin à ces pratiques, demander des comptes aux auteurs de ces actes et condamner ces agissements des milices, qui doivent cesser.

Le Gouvernement yéménite tient les milices houthistes pour pleinement responsables de l'annonce faite par des pays donateurs et certains organismes des Nations Unies, à savoir qu'ils comptaient réduire ou arrêter leurs activités d'aide ou de secours dans les régions contrôlées par les houthistes. Cela aura de graves conséquences sur la situation économique, sanitaire et humanitaire de millions de personnes qui ont un besoin urgent de cette aide. Cette annonce est une conséquence naturelle des pratiques et du comportement des milices. Elle corrobore ce que nous avons dit et souligné à plusieurs reprises ici au Conseil, à savoir que les milices ne se soucient nullement de la situation humanitaire dans les régions qu'elles contrôlent. Elles ont adopté une politique consister à humilier, à paupériser et à affamer les Yéménites. Elles exploitent également la souffrance humanitaire pour réaliser des bénéfices et font de la surenchère politique et médiatique face à l'opinion publique locale et internationale.

Le Gouvernement yéménite s'engage à fournir tout le matériel nécessaire aux efforts de secours et à atténuer la catastrophe humanitaire. Nous appelons une fois de plus nos amis des pays donateurs et les organisations et organismes humanitaires à se coordonner avec le Gouvernement yéménite pour envisager un mécanisme permettant de fournir une assistance aux bénéficiaires dans les régions contrôlées par les houthistes, et à cesser de céder aux diktats, aux pressions et au chantage de ces milices aux dépens des groupes qui sont dans le besoin.

Les effets de la guerre menée par les milices houthistes, ainsi que les risques qu'elle implique pour la sécurité, l'intégrité et l'avenir du Yémen et des Yéménites, ne se limitent pas aux souffrances et aux catastrophes humanitaires endurées par mon pays à ce jour. Ils vont au-delà et incluent les menaces à long terme des organisations terroristes qui les appuient. Les milices houthistes appuient l'État islamique d'Iraq et du Levant, qui est présent au Yémen, en lui apportant un appui technique, en libérant ses membres et en lui permettant de contrôler certaines positions ou postes militaires sous leur contrôle, selon les informations de l'ONU.

Les armes iraniennes saisies par la marine américaine le dimanche 9 février, notamment 150 missiles antichars, des missiles sol-air, des jumelles, du matériel d'imagerie thermique, des composants de drones et d'autres munitions, qui étaient destinées aux milices houthistes, constituent une violation flagrante des résolutions du Conseil et fournissent des preuves irréfutables des relations étroites qui existent entre le régime des Mollahs à Téhéran et les milices houthistes. Ils ont des objectifs communs, à savoir perpétuer la guerre, saper les efforts déployés par l'ONU pour instaurer la paix, exacerber les souffrances du peuple yéménite et menacer la sécurité, la sûreté et la stabilité de la région et du monde.

Enfin, les milices houthistes continuent de refuser d'accorder à l'équipe des Nations Unies un accès au pétrolier *FSO SAFER* à Ras Issa. La communauté internationale et le Conseil de sécurité doivent assumer leur responsabilité et faire pression sur les milices houthistes. Ils doivent également déterminer quels dirigeants houthistes sont responsables de la fragilisation des efforts déployés pour remédier à la situation du pétrolier, tout en prenant des mesures pour les décourager et éviter une dangereuse catastrophe écologique en mer Rouge.

Le Président : Il n'y a plus d'orateur inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à midi.